



Fédération Française de Pétanque et de Jeu Provençal

Agréée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports

Ligue des Pays de la Loire – COMITÉ DE LA MAYENNE

Laval, le 03 Octobre 2017

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

Je propose une formation et examen pour vos candidats arbitres.

Je vous serai gré de bien vouloir me faire parvenir les noms des licenciés de votre club qui souhaiteraient se présenter à l'examen 2018. **Pour passer l'examen d'arbitre départemental, il faut avoir 16 ans minimum et 60 ans maximum dans l'année. Une autorisation parentale est nécessaire pour les moins de 18 ans.**

Tous les candidats doivent consulter et apprendre le règlement de pétanque, jeu provençal, code d'arbitrage et règlement administratif et sportif. Tous ces documents peuvent être téléchargés sur le site de la FFPJP.

Formation :

. Samedi 23 Décembre 2017 à 9 h 00.

Examen blanc :

. Samedi 06 Janvier 2018 à 09 h 00.

Examen Final :

. Dimanche 21 Janvier 2018 à 9 h 00.

La formation et examens auront lieu au siège du comité.

Les inscriptions sont à me retourner **pour le Vendredi 8 Décembre 2017 au plus tard** à mar.boutp@bbox.fr

Pour toutes informations supplémentaires me contacter par téléphone au 06-13-03-82-60.

Salutations sportives

Marcel Bouteloup
Le responsable arbitrage